

# Newsletter n°8

4<sup>e</sup> trimestre 2013

Voici la dernière newsletter de l'année 2013. Vous trouverez en fin de cette newsletter, l'agenda 2014 de nos futures animations. Bonne lecture à tous!

# Salon des Animaux et animations:

Durant les trois derniers mois, *deux salons* et *une animation* ont été assurés par l'équipe du CFAF.

#### 12 et 13 octobre 2013 : Salon SCO Alp'Animalia – Grenoble (38)







## 16 et 17 novembre 2013 : Salon SCO Zoomania – Toulouse (31)





## 14 décembre 2013 : Stand JIDA - Toulouse (31)

L'équipe a été conviée cette année à la *Journée Internationale des Animaux* qui se déroulait à Toulouse. Ce fut l'occasion pour **Maéva**, représentante de la région, de faire une animation afin de présenter notre association.





# Journal Furets!

Lors de ce dernier trimestre 2013, le *numéro 29 du journal* « **Furets!** » a pu paraître grâce au travail de notre équipe Journal.

#### Au sommaire:

<u>Le Club</u>: Les salons, les furets à l'adoption

Coin Véto : Les bactéries et parasites

<u>Mustélidés</u> : Le vison d'Europe

*Histoire : Le furet dans l'Antiquité (2/2)* 

Fiche Conseil : Comment retrouver son furet échappé ?

Jeux

Fufuroscope Info association

Vous pouvez le commander au prix de 4 euros à l'adresse suivante :

Alexandra Erb - 7 lotissement SAPRR - 01360 Balan

Le journal est compris dans l'adhésion des membres de l'association et leur sera envoyé gratuitement à chaque parution.

Les anciens numéros sont toujours disponibles, n'hésitez pas à les commander!



# Calendrier 2014:

Le calendrier 2014 de l'association est paru le **09 novembre 2013**. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce calendrier.







# Assemblée Générale Extraordinaire du CFAF:

Une assemblée générale extraordinaire de l'association a eu lieu le samedi 9 novembre 2013.

La présidente et la vice-présidente étant démissionnaires, un bureau a été élu. *Stéphanie Lang* a pris le poste de présidente et *Anaïs Burchhardt* a été nommée vice-présidente. Le poste de secrétaire est inchangé.

# Nouvelle Déléguée Locale:

Le 18 décembre 2013, *Lydie Jouet*, est venue agrandir l'équipe du CFAF en devenant **déléguée locale de la région Centre**. Pour les personnes habitant cette région, n'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement ou conseil concernant le furet.

# Pétition pour un nouveau statut juridique du furet :

Nous avons mis en ligne une pétition afin que le Ministère de l'Agriculture revoie de manière officielle la réglementation autour du furet.

Merci de nous soutenir dans notre démarche en signant la pétition!

#### Voici le lien de la pétition :

http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/minist%C3%A8re-de-l-agriculture-revoir-demani%C3%A8re-officielle-la-r%C3%A9glementation-pour-le-furet-3

« Aujourd'hui, le furet est totalement installé dans les esprits comme un animal de compagnie à part entière (1 million de sujets dans les foyers français). La demande est réelle, mais c'est un vrai marché qui s'est développé autour de cette espèce, aussi bien pour la production et la vente des animaux que pour la vente d'aliments et d'accessoires.

C'est là que le problème apparaît, car si aujourd'hui la production et la vente de chiens et de chats sont bien structurées, en ce qui concerne le furet, c'est l'anarchie complète. Le rendement est maximal, puisque les frais pour "entretenir" ces animaux sont minimaux. Pas d'obligations, pas de règles, pas de contrôles et pas de problèmes pour le vendeur à posteriori puisqu'il n'y a aucune traçabilité de ces furets.

Cela représente un vrai problème de santé publique. Comment remonter jusqu'à l'éleveur si l'animal n'est pas identifié ? Comment garantir ou surveiller ces mesures d'hygiènes ?

Les derniers cas auxquels nous avons été confrontés réunissaient toutes les conditions favorables à une crise sanitaire grave :

- Locaux vétuste
- Sureffectif
- Alimentation inappropriée et insuffisante
- Aucun protocole sanitaire mis en place sur l'hygiène, la désinfection, les quarantaines, les antiparasitaires etc...

Le furet, classé comme carnivore domestique (arrêté du 11 aout 2006 du code de l'environnement), devrait donc être soumis aux mêmes lois que les chiens et les chats, ceci impliquant une obligation d'identification en cas de cession à titre gratuit ou onéreux. Mais malheureusement, un article officiel, qui est d'ailleurs le seul à stipuler clairement le furet (article 276-2 du code rural du 22 juin 2000) précise que cette obligation d'identification n'existe que pour les départements déclarés infestés par la rage en France. Cet article sert d'échappatoire aux producteurs peu scrupuleux.

Les DDSV elles mêmes sont souvent déconcertées devant le vide juridique qui entoure le furet.

Ainsi, dans certains départements, il est impossible d'obtenir un certificat de capacité en bonne et due forme car il n'y a aucune réglementation sur les structures à aménager lorsque l'on veut élever des furets.

L'absence de réglementation et l'impossibilité d'effectuer un suivi de ces animaux sont la porte ouverte à toutes les dérives sanitaires et « élevages » clandestins.

Le furet est sensible à de nombreuses maladies infectieuses dont certaines sont des zoonoses. Nous pouvons citer la Salmonellose, rencontrée très souvent chez les furets provenant d'élevage. Il est également porteur de mycobactéries, qui peuvent proliférer et se disperser dans le milieu si les conditions sanitaires y sont favorables.

En tant qu'association reconnue d'intérêt général, c'est au quotidien que nous sommes sollicités pour agir dans l'urgence auprès de furets en danger.

Nous demandons donc de revoir de manière officielle la réglementation pour le furet afin :

D'assurer des conditions de détention décentes pour l'animal,

De favoriser une traçabilité efficace en mettant en place l'identification électronique obligatoire,

D'éviter les trafics illégaux et être en accord avec les lois. »

# Rassemblement annuel du CFAF:

Le 10 novembre 2013, a eu lieu le traditionnel rassemblement annuel de Lyon. Cette année celui-ci a été organisé à *Balan* (01), où la mairie nous a permis de louer la salle polyvalente.

Nous avons continué la formule Sandwich et accompagnement, inaugurée au dernier rassemblement de Beaune, avec boissons à volonté et douceurs sucrées ; la barbe à papa ayant été remplacée par des crêpes.

Les visiteurs ont pu profiter, au bénéfice de l'association, des délicieux gâteaux préparés par les adhérents et des animations variées qui se sont déroulées tout au long de l'après-midi : le concours LOFF, le quiz pour enfants et adultes, le parc des furets, la boutique de l'association, notre partenaire Minitruffe... Sans oublier la tombola et nos enchères qui ont pu proposer de magnifiques lots offerts par différents magasins comme notre partenaire Wanimo.

Les furets, présents ce jour-là, ont pu être sous les feux des projecteurs et devenir des stars d'un jour grâce au stand photos tenu par **Oxana**, qui nous a fait de merveilleuses photos digne d'une professionnelle!

Mieux que des mots, rien de tel pour illustrer cette journée que des photos !!!







Le parc à Furets





Le LOFF





La Tombola



Le Stand Dodo

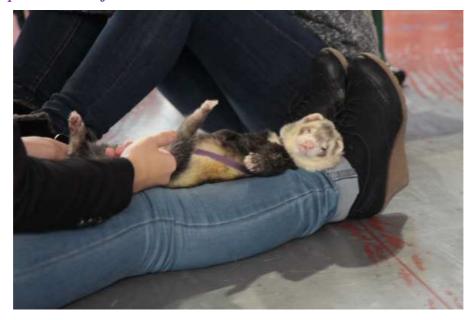


## Le Stand Photo d'Oxana





Piouf!!! Epuisante cette journée...



La presse fut également de la partie, avec Le Progrès et La Voix de l'Ain, qui nous ont permis d'avoir un article qui annonçait le rassemblement et deux articles relatant cette journée.

# LA COTIERE

Rédaction: 04 72 01 43 80 - lprcotiere01@leprogres.fr; Publicité: 04 74 32 83 65 - lprpub01@leprogres.fr

# Le club des amateurs de furets organise son rassemblement national

Animaux. Vous souhaitez vous renseigner sur l'animal avant de céder aux demandes incessantes de vos enfants ? Les passionnés répondront à toutes vos questions dimanche.

es gens peuvent aujourd'hui se procurer un furet facilement et c'est justement notre problème », explique Fany Lang, actuelle trésorière et bientôt présidente du Club français des amateurs de furets.

L'association nationale doit aujourd'hui faire face au problème des abandons, de plus en plus nombreux.

« On en avait 30 il y a trois ans. Cela a explosé l'année dernière avec 80 abandons. Là, on en est déjà à 60 et l'année n'est pas finie », regrette Fany Lang. « Notre association n'a pas de structure. On recueille les furets abandonnés quand la fourrière ou la SPA nous contactent, et on les place en

Dimanche
10 novembre
A la salle polyvalente
de Balan, rue des Ecoles.

Ouverture au public

à 14 heures.

Tarif: 3 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.

(Ouverture dès 11 heures pour les membres de l'association).

Site internet : www.club-furet.org Tél. 06 52 46 24 44 ou 06 61 20 80 69. familles d'accueil avant adoption. » Aujourd'hui, l'association veut répondre à toutes les questions que se pose le public avant d'acheter cet animal. Ses membres, très nombreux en Rhône-Alpes, souhaitent conseiller au mieux les futurs propriétaires pour éviter ces situations. « On arrive à réduire les abandons et les achats compulsifs », assure Fany Lang.

#### Les abandons sont de plus en plus nombreux

Actuellement, en animalerie, il vous faudra débourser environ 350 euros pour acheter un furet. « La plupart du temps, ils ne sont pas éduqués », explique Fanny Lang. Pour y remédier, il faudra entre quinze jours et un mois, quelque fois plus. Mais l'éducation est relativement rapide quand les animaux sont petits.

« Un furet vit en moyenne huit ans », indique Fany Lang. Leur durée de vie est beaucoup plus courte quand ils proviennent de fermes d'importation, des élevages en batterie.

Vous pouvez vous les procurer à moindre coût auprès de particuliers, eux-mêmes propriétaires. Les animaux présenteront l'avantage d'être déjà éduqués et sociabilisés. Les éleveurs sont relativement peu nombreux en France.

Est-ce que le furet, devenu 3° animal de compagnie en France, est dangereux pour les enfants?

« Comme tous les animaux, il faut être logique. Ne pas le laisser seul avec un enfant. C'est un mordeur », indique Fany. « Mais c'est un animal très sympa, entre le chien et le chat. » Il peut aussi vivre en compagnie d'autres animaux après un temps d'adaptation. Mais attention, « le furet n'est pas un rongeur », rappelle Fany Lang. Dans certains points de vente, ces animaux jouxtent les cobayes et autres lapins. « Il ne faut pas les mettre dans une même cage. Le furet est un prédateur », précise Fany Lang.

#### Un animal que l'on ne peut pas laisser tout seul longtemps

Pour la nourriture de cet animal carnivore, l'association conseille des croquettes de qualité avec de la viande et non de la farine de viande.

Si l'animal est très joueur, il faut aussi savoir qu'il dort. Beaucoup. 18 heures de sommeil par jour. Mais pas d'une seule traite! « Il a la particularité d'avoir un temps de digestion très court », explique Fany



180

Le nombre d'adhérents que compte le Club français des amateurs de furets dans toute la France.

Lang. Le furet se réveille donc régulièrement pour se nourrir.
« Il faut qu'il sorte minimum trois heures par jour », insiste Fany Lang. « Cela ne signifie pas forcément des sorties hors de la maison, mais de sa cage. C'est un animal qu'on ne peut pas laisser seul tout un weekend. » Une caractéristique que de nombreux propriétaires n'avaient pas prise en compte avant l'achat de leur animal.

Archives Maxime Jegat

s'entraident pour la garde de leurs animaux, notamment lors des vacances d'été, puisqu'iln'y a souvent pas de refuge adéquat pour les furets. « C'est gratuit. C'est un service que l'on se rend entre nous. »

l'onse rend entre nous. »
Les propriétaires de furets seront présents ce dimanche 10 novembre après-midi à Balan, avec leurs animaux, pour vous faire découvrir leur passion. Un concours sera aussi organisé pour distinguer le plus bel animal. Pour les familles qui le souhaitent, s'il n'y aura pas d'animal à vendre sur place, cela peut être un premier pas avant une adoption. Le club compte 23 furets à placer aujourd'hui.

A.-L. Wynar

Rédaction : 04 72 01 43 80 - lprcotiere01@leprogres.fr ; Publicité : 04 74 32 83 65 - lprpub01@leprogres.fr

# PALAN 90 familles au rassemblement national des propriétaires de furets

est à Balan, au cœur de la région Rhône-Alpes, secteur où on dénombre le plus grand nombre de propriétaires de furets, que s'est tenu le rassemblement national organisé par le Club français des amateurs de furets, présidé par Stéphanie Pealardy-Lang. L'événement a été un grand succès.



 Stéphanie Pealardy-Lang, nouvelle présidente du Club français des amateurs de furets.

90 familles se sont rassemblées

90 propriétaires ont fait le déplacement pour cette journée de présentation, et surtout de prévention contre l'abandon du désormais 3° animal de compagnie dans l'hexagone.

#### « Les furets sont domestiques depuis environ 10 ans »

« En France, la montée en puissance des furets s'est faite depuis une dizaine d'années, mais nous avons un gros retard dans la connaissance de l'animal », précise la présidente. Une cinquantaine de visiteurs se sont documentés durant l'après-midi pour faire connaissance avec



■ Néo remporte le concours Loff toutes catégories pour le plus grand bonheur de sa propriétaire, Leïa Francon Grange venue de Serpaizze (38). Photos Philippe Paraskiova

un animal fascinant au destin souvent perturbé par de trop rapides coups de cœur en animalerie.

 Dans le parc à furets, celui-ci est ressorti par là ! Il existe de nombreux jeux de ce type



#### BALAN

# Il court le furet...

vec un million d'animaux en France, le furet est le 3e animal de compagnie après le chat et le chien. Le week-end dernier, Balan accueillait le Club Français des Amateurs du Furet. Après leur assemblée générale le samedi, les membres organisaient le dimanche leur rassemblement annuel pour la région Rhône-Alpes, un second rassemblement annuel se déroulant dans une autre région de France. Le dimanche matin fut consacré à l'accueil des adhérents et aux contrôles sanitaires par les services vétérinaires. Après le repas pris en commun, la salle polyvalente a ouvert ses portes aux visiteurs.

Des stands présentaient l'association et le furet, une vente aux enchères d'objets pour les furets était organisée...

# 180 adhérents dans l'association

«Le CFAF est une association loi 1901 créée en 2001 avec pour objectif premier d'informer le public sur cet animal », explique sa présidente Stéphanie Pealardy. L'association compte 180 adhérents.

Elle a une importante action sur le terrain car elle recueille, via les SPA ou les fourrières, des ani-



Les membres du CFAF et leurs protégés.

maux abandonnés. « Grâce à nos familles d'accueil expérimentées, nous recueillons des furets afin de les soigner, de les éduquer et de leur permettre d'être adoptés. » C'est une sorte de SPA pour les furets, reconnue d'intérêt général depuis 2011. « Nous sommes mandatés pour récupérer des furets victimes de maltraitance ou provenant d'élevages non déclarés. » Tout comme les chats et les chiens, ils sont abandonnés lors des départs en vacances où les propriétaires n'avaient pas pris conscience qu'il faut s'en occuquotidiennement. Les familles d'accueil éduquent et recréent une confiance entre l'homme et l'animal puis il est vacciné, muni d'une puce électronique, castré ou stérilisé.

#### Un animal de compagnie

Le furet est un animal de compagnie mais il faut aussi s'en occuper. « Voici 2-3 ans, il y a eu une mode du furet du fait de reportages à la télévision... Actuellement, on a une diminution de cet effet de mode mais une hausse des abandons. » En effet, il y a eu beaucoup d'achat « coup de cœur » mais les propriétaires n'ont pas toujours su éduquer l'animal.

Et il y a des contraintes : ce n'est pas un rongeur mais un carnivore ; il faut donc lui apprendre à ne pas mordre. Il peut être assez têtu. Il dort environ 18 heures par jour, mais pas d'une traite. Et il a besoin de voir régulièrement son maître et donc de sortir de

#### Fidèle comme un chien...

La cinquantaine, Emmanuelle et Pascal ont deux furets depuis deux ans et demi. Ils sont absents de la maison douze heures par jour. Donc quand ils sont présents, les furets gambadent... « Ils se réveillent en même temps que nous. Ils sortent 45 minutes puis on ouvre de nouveau les cages à notre retour le soir.

C'est fidèle comme un chien, moins indépendant qu'un chat, joueur comme un chaton... C'est très affectueux. » Mais attention, le furet est curieux et se faufile de partout. Donc attention de ne pas laisser des objets fragiles à leur portée. En conclusion ? « Plus jamais sans les furets, c'est génial ! »

#### LAURENT TRONCHE, CLP

Renseignements: http://www.club-furet.org ou presidence@club-furet.org ou 06 52 46 24 44.

# Petite histoire de fufus...

# Des bébés lâchés en pleine nature!!!

Cet été, comme chaque année, beaucoup de portées souhaitées ou non ont vu le jour...

Malheureusement, bien souvent ces bébés, si mignons soient-ils à la naissance, prennent du temps et coûtent de l'argent jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'être placé. Et quand le placement n'a pas lieu, car les personnes n'ont pas le temps de gérer, plus l'envie ou pas d'acheteur, voilà ce que deviennent les petits devenus bien trop gênants pour leur maître...

Il est rare qu'à l'association nous ayons autant de jeunes furets à faire adopter, mais cet été, nombreux furent les bébés abandonnés !

Nous avons tout d'abord eu *nos petits abandonnés de la forêt*; **six bébés de trois mois** trouvés dans un trou, sous des feuilles dans un parc à Nîmes et qui étaient devenus certainement bien trop gênants pour leur propriétaire...

Ces petits ont été amenés chez le vétérinaire en urgence par la personne qui les a trouvés. Il y avait 2 males et 4 femelles.

Ils étaient plein de tiques, de puces et ne pesaient que **350g pour le plus gros des mâles**, ce qui nous permet d'imaginer le poids des petites femelles. Ces furetons étaient tellement maigres qu'ils tenaient dans une cage à hamster tous ensemble!

Tous issus d'une même portée, quatre albinos et deux zibelines, ils étaient anémiés, déshydratés et complètement affamés.

Ces petits ont été soignés et chouchoutés par notre représentante régionale, puis sont partis dans différentes familles d'accueil après une quarantaine.

Une de nos adhérentes s'étant occupée d'eux, a craqué sur une des petites puces albinos (*Kalyssi*) et l'a donc adoptée. Une des filles zibeline (*Vic*) a, quant à elle, fait chavirer le cœur de leur sauveteuse !

Enfin pour nos 4 autres petits bouts âgés de 9 mois maintenant, une nouvelle vie commence... Notre duo d'albis, *Oasis* et *Pepsi*, ont été adoptés et ont rejoint une grande tribu de copains furets et le petit couple formé d'*Ice Tea* et *Scwheppes* sont eux aussi en cours d'adoption.

Ces petits loulous sont devenu magnifiques et ont bien grossit. Tous sont des furets très sympas et n'ont aucune peur de l'homme, qui pourtant ne les a aidés dans leur début de vie...







# Les bébés après :

Vic



Khalyssi



Oasis et Pepsi à 9 mois...





**Ice Tea et Scwheppes** 



Après la récupération de nos six « bébés des bois », ce fut au tour de 6 autres furetons d'arriver via la Spa de Rouen : Trois avaient été abandonnés dans un sac plastique fermé et trois autres dans un carton !

Deux de ces bébés, d'à peine **trois mois**, ont été placés à l'association des *Furets de la Deuxième Chance*.

C'est ainsi que 3 jolies princesses et un malou sont venus agrandir la liste des bébés abandonnés : *Galatée*, *Lune*, *Nouméa* et *Hawaï*.

Aujourd'hui, Galatée et Lune ont trouvées leur famille ; quant à Hawaï et Nouméa, ils sont en cours d'adoption.

#### Hawaï et Nouméa





Galatée et Lune





Nous ne cesserons de répéter qu'il est important de bien réfléchir avant de faire de la reproduction...

Pour cela, il est nécessaire de **disposer de temps**, **d'argent** et d'être en mesure de pouvoir offrir aux furetons des **adoptants dignes de ce nom** !

Avoir une portée de sa jolie furette, c'est mignon ; mais celà peut vite devenir une contrainte et bien souvent, ce sont ces petits bouts qui en pâtissent alors qu'ils n'ont pas demandés à être là...

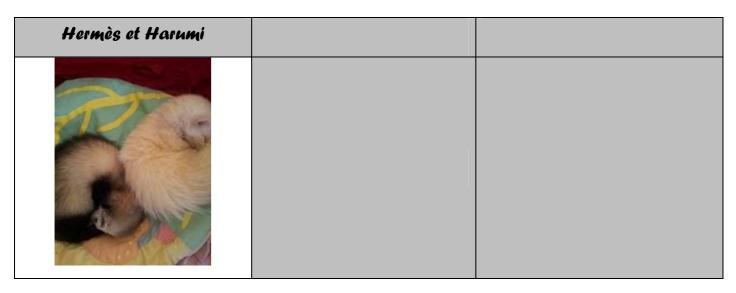
# Les adoptions du CFAF

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2013, <u>26 furets</u> ont rejoint leur nouvelle famille.

Nous sommes très heureux de vous annoncer l'adoption de :

Clochette et Luna	7hor	Handy
Khalyssi	Vic	Khaleessy
Idem	Aiku	Roméo





# Actuanimaux:

Grâce au site **Actuanimaux**, nous avons la possibilité de faire parrainer nos furets. Les fiches présentées permettent à l'association de récupérer une partie des fonds nécessaires aux soins des furets que l'on récupère et ainsi pouvoir continuer à en aider d'autres.

Ce dernier trimestre, deux fiches sont parues sur le site et grâce aux clics et dons, nous avons pu récolter *environ 500*€. Les fiches parues étaient celles de *Snow* et d'*Ice Tea et Scwheppes*.

Actuellement, vous trouverez sur le site d'Actuanimaux, la fiche de parrainage de Roméo.





# Ils nous ont quittés...

#### Myssah:

Petite Myssah, récupérée de l'émission de télévision *Yolo* (cf newsletter 7), nous a quittée fin octobre 2013 des suites d'une maladie. Cette petite puce n'a pas eu beaucoup de chance dans sa vie, mais elle a croisé le chemin de l'association et de sa famille d'accueil qui a su lui montrer que l'humain peut être capable d'être gentil et aimant.

Repose en paix petite puce, ta sœur est en sécurité dans sa nouvelle famille...

# Les furets à parrainer:

#### Peewe:

Peewe reste en famille d'accueil définitive, du fait de son âge (6 ans) et de ses antécédents médicaux. Vous pouvez lire son histoire dans la rubrique « *Petite Histoire de Fufus* » de la newsletter n°6.



Peewe nous a quittée mi-janvier 2014 suite à des complication au niveau de ses reins.

Repose en paix petite puce...

#### Snow et Cléo:

Snow est arrivé avec sa copine Dixie à l'association qui est malheureusement décédée. Depuis Snow a rejoint Cléo chez Vanessa, les deux loulous s'entendent à merveille, Snow a également un copain avec lui.

Snow ne sera pas proposé à l'adoption du fait de son âge, il reste encore fragile niveau santé.

Cléo a été abandonnée dans une mairie, puis emmenée en fourrière avant d'être confiée à l'association. Cette puce de *six ans et demi*, ne sera pas proposée à l'adoption. Au vu de son âge, nous préférons la garder au sein de l'association en Famille d'Accueil définitive.





Vous pouvez participer au bien être de ces loulous en les parrainant! Vos dons serviront aux soins nécessaires dus à leur âge et à leur nourriture.

N'hésitez pas à contacter **Fany** pour plus de renseignements au **06.52.46.24.44**.

# L'année 2013 du CFAF en quelques chiffres...

## Abandon

En 2013, les abandons ont *légèrement* baissé par rapport à 2012 (année exceptionnelle niveau abandon) mais reste en hausse par rapport aux autres années.

En effet, nous avions récupéré 47 furets sur 2011 et 79 en 2012. Pour l'année 2013, nous avons eu 64 furets confiés à l'association.

# **Adoptions**

L'association a permis à <u>52 furets</u> de trouver une famille sur cette année.

<u>Les</u>
<u>chiffres</u>
<u>de l'année</u>
2013

## Salons

L'équipe du CFAF a participé à <u>8 salons</u> et <u>3 animations</u> sur l'année 2013.

## Rassemblements

Le CFAF a organisé 2 rassemblements sur l'année 2013.

## Adhérents au CFAF

Le nombre d'adhérent a augmenté en 2013.

Fin 2013, nous comptons <u>172</u> <u>adhérents</u> pour *151 en 2012* et *113 en 2011*.

Un grand merci à tous !!!

# Vous souhaitez aider l'association...

Le CFAF est une association de loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui fonctionne grâce à ses adhérents. L'argent donné à l'association permet de continuer nos actions sur le terrain en récupérant des furets abandonnés et en leurs prodiguant tous les soins nécessaires.

Afin d'aider nos petits protégés, plusieurs solutions existent...

#### - Les dons :

Vos dons peuvent être envoyés par chèque à l'adresse suivante :

#### **CFAF**

Chez Mme Lang Stéphanie 11 Rue du Golf 42390 VILLARS

Ou par virement en s'adressant à Fany, notre présidente, pour obtenir un RIB :

presidence@club-furet.org ou au 06.52.46.24.44

#### - Les parrainages :

Certains furets ont besoin de soins à vie ou de soins coûteux pour leur permettre soit d'être adoptés par la suite, soit d'avoir une fin de vie heureuse lorsqu'ils restent en famille d'accueil définitive.

Les parrainages se font selon les furets que nous présentons. Ces parrainages sont libres de montant et sont exclusivement dédiés aux soins des furets parrainés.

Vous pouvez contacter *Fany* (adoption@club-furet.org ou au 06.52.46.24.44) pour toute question sur le parrainage.

Chaque parrain et marraine recevront des nouvelles de son ou ses protégés régulièrement.

#### - L'adhésion à l'association:

Vous avez la possibilité d'adhérer ou de ré-adhérer à l'association et même de faire adhérer votre entourage, en remplissant le bulletin d'adhésion disponible sur demande ou en le téléchargeant sur notre site internet :

#### Rubrique « L'association »

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Alexandra, notre secrétaire (secretariat@club-furet.org ou au 06.12.47.54.36).

#### - Acheter sur notre boutique :

Tout achat (objets, dodos, bijoux...) effectué sur notre boutique est intégralement reversé à l'association. N'hésitez pas à vous faire plaisir et à faire plaisir à vos poilus !!!

http://www.cfafboutique.kingeshop.com/



#### - Les adoptions :

Nous avons de plus en plus de furets qui recherchent une famille, alors n'hésitez pas, si vous souhaitez adopter un de nos furets, à contacter *Fany* (adoption@club-furet.org ou au 06.52.46.24.44).

Pour connaître les furets qui sont à l'adoption, rendez-vous sur le forum :

Forum « Les Furets de l'association » - Rubrique « Les Furets en soin et à adopter »

Ou sur notre page Facebook : « adoptions et infos – cfaf ».

Les frais d'adoption correspondent à un forfait fixé lors de l'Assemblée Générale chaque année. Ces frais correspondent à un don, fait par l'adoptant, pour les frais vétérinaires engagés par l'association. Ils ne sont pas exclusivement liés aux frais faits sur le furet adopté mais à l'ensemble des frais engagés sur tous les furets récupérés.

Un furet adopté à l'association est vacciné, identifié, et castré ou stérilisée lorsque le furet a l'âge requis. Nous demandons un certificat de castration ou de stérilisation lorsque le furet est trop jeune, ces soins sont alors pris en charge par l'association.

S'agissant d'un don, aucun remboursement ne sera effectué de cette somme.

#### - Devenir famille d'accueil :

L'association fonctionne exclusivement grâce à des bénévoles.

Etre famille d'accueil permet donc à l'association de pouvoir récupérer les furets abandonnés et au vu du nombre d'abandon augmentant sans cesse chaque année, nous sommes continuellement à la recherche de familles d'accueil, partout en France mais principalement en région Lyonnaise et Parisienne.

Les furets de l'association sont en famille d'accueil pour leur permettre d'évoluer au mieux et d'être dans les mêmes conditions que dans leur famille adoptive. En effet, ils sont socialisés, rassurés et soignés par ces FA pour leur bien être et faciliter leur adaptation dans leur futur « chez-eux ».

La famille d'accueil joue un rôle essentiel dans l'association.

Les frais vétérinaires des furets en famille d'accueil sont entièrement à la charge de l'association et les frais courants tel la nourriture sont à la charge des familles d'accueil.

Si l'aventure vous tente, vous pouvez contacter *Fany* (adoption@club-furet.org ou au 06.52.46.24.44) pour de plus amples informations.

#### - Devenir représentant régional :

Un représentant régional a pour mission de faire connaître l'association dans sa région, en se rendant dans les animaleries, chez les vétérinaires... pour déposer des dépliants de l'association.

Le représentant est également le référent de l'association pour toutes les personnes souhaitant avoir des conseils dans son périmètre (départemental ou régional).

Le représentant participe aux salons de sa région, lorsque c'est possible, pour conseiller le public. Il doit également répondre aux mails et appels des personnes de sa région pour tout ce qui concerne le furet.

Il aide également l'équipe lors des rassemblements annuels.

Le représentant fait partie de l'équipe du CFAF et à ce titre, peut proposer des idées d'évolution, organiser des événements en accord avec le bureau de l'association.

Il doit également prendre en charge les furets abandonnés à l'association qui se trouve dans sa région, le représentant est en lien direct avec le public et de ce fait, la première personne contactée pour un abandon ou une adoption.

# Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à l'association et sans votre aide, nous ne pourrions aider autant de petits abandonnés !!!



Merci!!!

## Nos Partenaires

## **Minitruffe**:

**Minitruffe** a durant l'année 2011 changé de propriétaire. A ce titre-là, nous avons renouvelé le partenariat qui nous liait avec la boutique.

Grâce au code de promotion ci-dessous, chaque adhérent du CFAF bénéficiera d'une **réduction de 5%.** 

Par ailleurs, la boutique nous reversera 5% de l'ensemble des commandes passées grâce à ce code !

Pour bénéficier de la réduction, voici le code adhérent : ADHCFAF

Minitruffe participe également à l'ensemble de nos rassemblements pour lesquels, la boutique nous offre plusieurs lots pour la tombola.



## Zooplus:

Nous avons également notre partenariat avec **Zooplus** qui permet aux adhérents de bénéficier d'une réduction pour toute nouvelle inscription et qui reverse 5% du montant total de votre commande au CFAF.

Vous participez ainsi au fonctionnement de l'association tout en gâtant vos loulous.

Pour cela, rien de plus simple, il suffit de cliquer sur le **lien** « **Zooplus** » présent sur notre page d'accueil.

## Actuanimaux:



## Seconde chance:



## Rescue:



# Agenda:

- <u>15 et 16 mars 2014</u>: Salon SCO - Nîmes (30)



- **<u>20 avril 2014</u> : L**oto organisé par l'association – Villars (42)

Rendez-vous courant avril pour la newsletter du premier trimestre 2014!!!

Nous vous souhaitons à tous une bonne année et une bonne santé à vous, votre famille et vos poilus!!!

L'équipe du CFAF